



Le "Portail de Peyri" et la "Porte de Pied de Ville"

l'Instant BD

Estrassinnet
de Sylvain Pongi

Page 2

Un lieu oublié

Vialas
La mine au bois d'argent - 3/4

Page 4

Un village

Les soldats Cardésiens
dans la Grande Guerre

Page 9

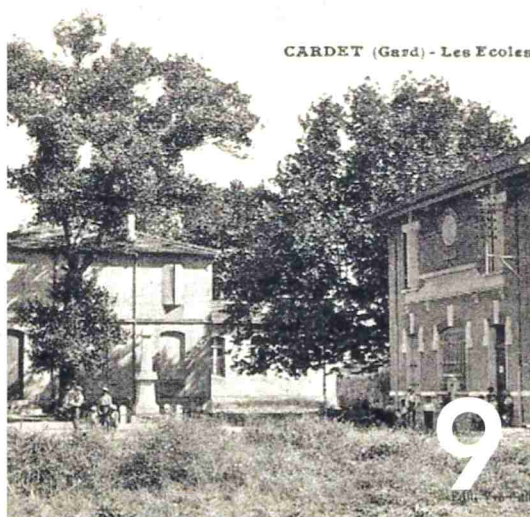
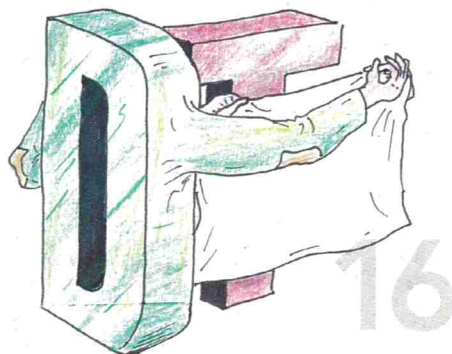
Histoire, toponymie

Anecdotes et biographies
d'Alais

Page 15

LE SOMMAIRE

de la semaine



CARDET (Gard) - Les Ecoles

SOMMAIRE N° 2333

- 2 - La sélection livre du moment - Estrassinnet
- 4 - Vialas, la mine au bois d'argent - 3^{ème} partie
- 9 - Les soldats Cardésien dans la Grande Guerre - 3^{ème} partie
- 10 - Le "Portail de Peyri" et la "Porte de Pied de Ville"
- 15 - Histoire, toponymie, anecdotes & biographies d'Alais
- 16 - Les rébus croisés de Jicé

Photo couverture:

Sumène, médiathèque l'Escale et
Église Sainte-Marie Notre-Dame

Crédits photo: Michel Vincent

Annonces légales et actualités en pages centrales



Fondateur: Lucien André
Successeur: Michel Vincent
Directrice de la publication:
Laurence Leyris-Béraud

Cévennes Magazine
RCS Nîmes 398 045 930
Siège social: 31, che. de la Plaine de Larnac
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Téléphone: 04 66 56 69 56
E-Mail: cevennesmagazine@gmail.com
Site: www.cevennesmagazine.fr
Facebook: Cévennes Magazine
Instagram: cevennes_magazine

Impression: IMP'ACT imprimerie
Tel.: 04 67 02 99 89 - ZAE Les Hautes
Garrigues - 60 Chemin de Cambounet
34380 Saint-Martin-de-Londres
Imprimé sur papier blanchi sans chlore, issu de forêts
gérées durablement, avec des encres végétales.



N° CPPAP 0626 K 80730
ISSN 0180-6181

Reproduction des textes et photos interdite
(loi mars 1957)

Dépôt légal: jour de parution



ABONNEZ-VOUS!

52 NUMÉROS = 45 € TTC

AU LIEU DE 83 €

VIALAS, LA MINE AU BOIS D'ARGENT.

3^{ème} partie

Le traitement du minerai.

Par Jean Marie Gazagne (texte et photos)

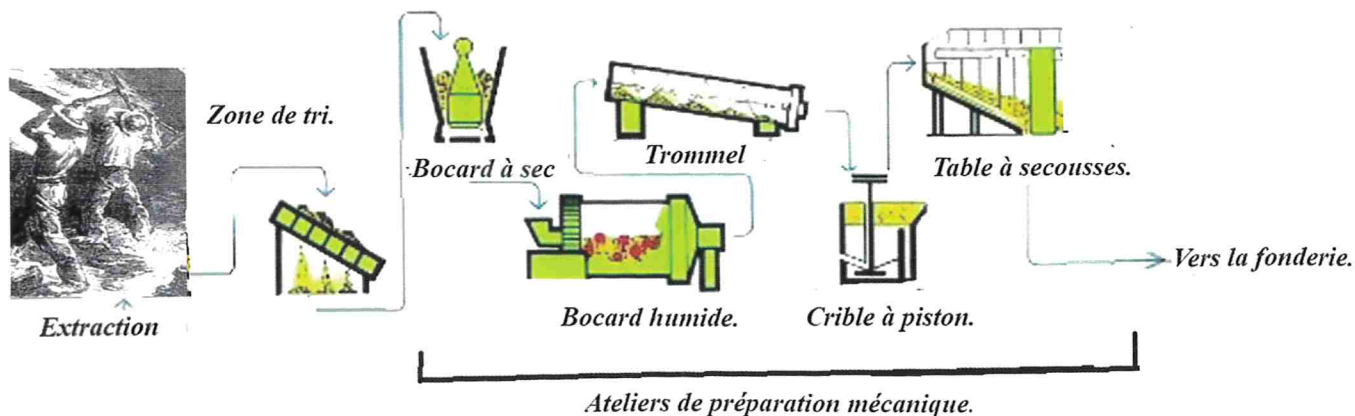


C'est sous terre que commence l'extraction du minerai. Dans des galeries creusées souvent à la pioche (la poudre viendra tardivement), les hommes abattent le minerai de la roche mère.

Le minerai est grossièrement trié à la sortie des galeries. Un tri et un lavage plus précis seront faits sur le site du Bocard.

Mineurs abattant le minerai sur le front de taille.

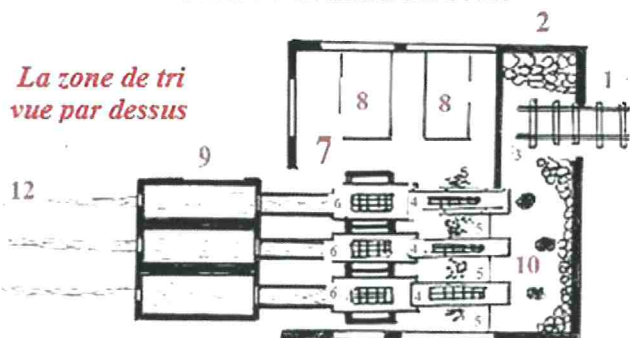
Chaine de l'extraction à la préparation métallique.



Légende

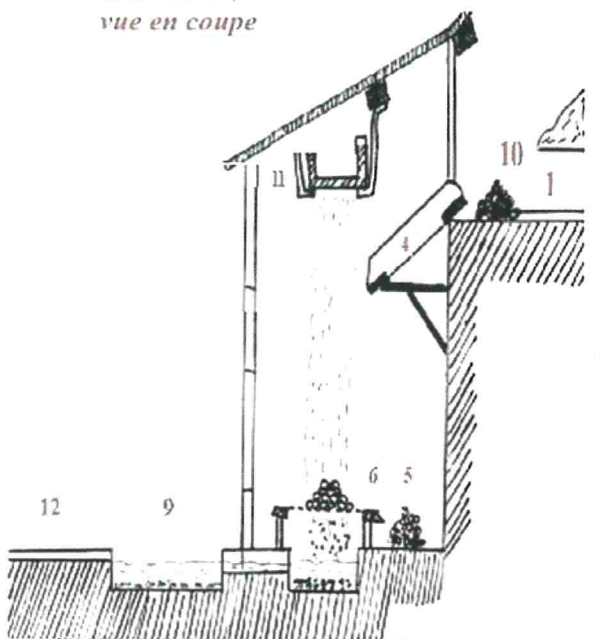
- 1 : Galerie de roulage
- 2 : Minerai brut
- 3 : Atelier de cassage
- 4 : Glissières à grilles
- 5 : Menues non lavées
- 6 : Table de tri et de lavage
- 7 : Bassin de récupération des menues lavées
- 8 : Tables de tri des stériles
- 9 : Bac de récupération
- 10 : Minerai cassé
- 11 : Réservoir d'eau
- 12 : Canal d'évacuation des boues

*La zone de tri
vue par dessus*



La zone de tri à l'arrivée du minerai du front de taille.

*Zone de tri,
vue en coupe*



Croquis JM Gazagne

L'atelier de préparation mécanique:

En fonction de sa qualité et de son calibre, le minerai arrive dans les ateliers de préparations mécaniques. Dans ces ateliers, plusieurs machines le préparent à être fondu: bocard à sec, bocard à eau, classificateur puis trommel, tamis, crible à pistons et crible anglais, caisson allemand, puis tables à secousses... Voici ces machines et une explication.



Bocard à sec:

Il s'agit d'une machine servant à broyer le minerai destiné à la fonte et à réduire certaines substances en poudres fines.

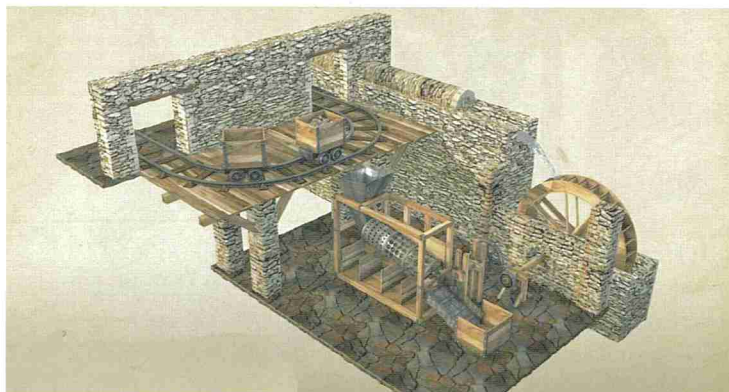
Image de synthèse issue du film la mine au Bois d'Argent.

Le trommel:

C'est un crible rotatif qui permet la séparation des matériaux par taille. La surface criblante est en forme de cylindre ou de tronc de cône.

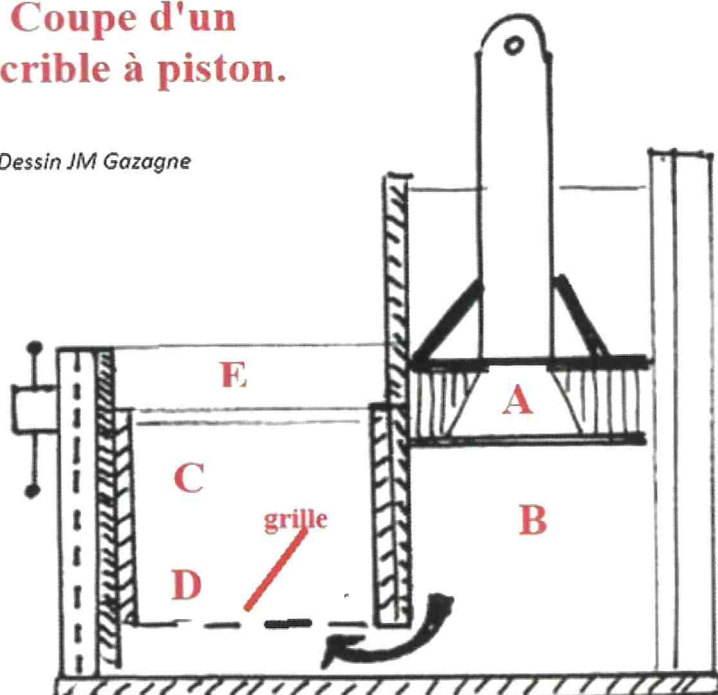
Cela permet d'éliminer les impuretés et de ne garder que les minerais à conserver.

Image de synthèse issue du film la mine au Bois d'Argent.



Coupe d'un crible à piston.

Dessin JM Gazagne



Crible à piston :

L'appareil utilise le principe de séparation par courant ascendant. Le piston (A) chasse l'eau du compartiment (B) dans le compartiment (C) à travers une grille (D) où est déposé le minerai. Le trop-plein d'eau est récupéré par le conduit (E); le courant d'eau chasse vers le haut les particules de minerai. Elles subissent un premier classement puis un deuxième en retombant.

Crible anglais :

Cet appareil utilise le principe de la séparation des grains de minerai par chute libre dans de l'eau. Le minerai est dans le tamis (A) qui se déplace verticalement dans un bac rempli d'eau (B). Ce déplacement du tamis est assuré par le levier (C);

Avec cette opération, qui se répète longuement, 4 produits sont obtenus :

- 1- des fines qui se déposent au fond du bac à eau.
- 2- la couche supérieure du tamis est considérée comme stérile.
- 3- couche intermédiaire du minerai mixte
- 4- la couche inférieure du tamis : contenant le minerai destiné à la fonderie.

Image de synthèse issue du film la mine au Bois d'Argent.

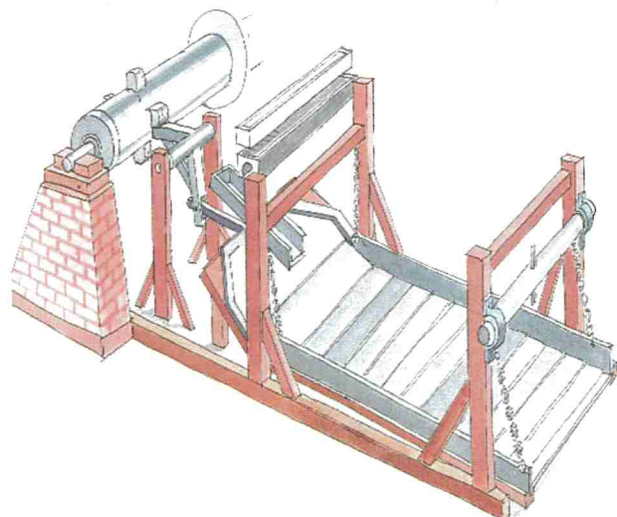
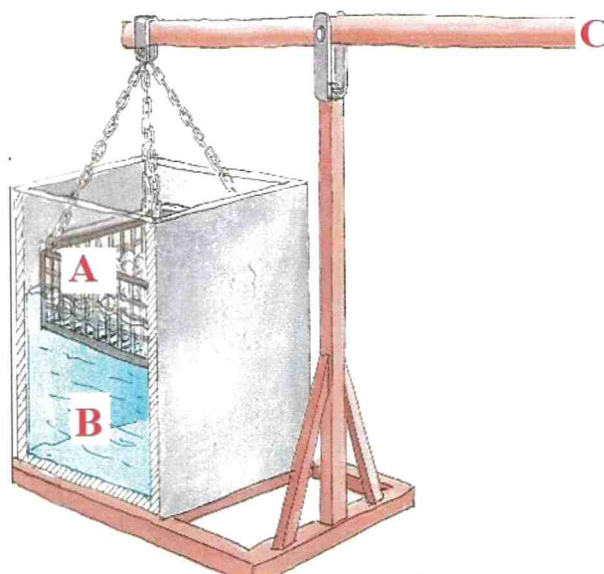
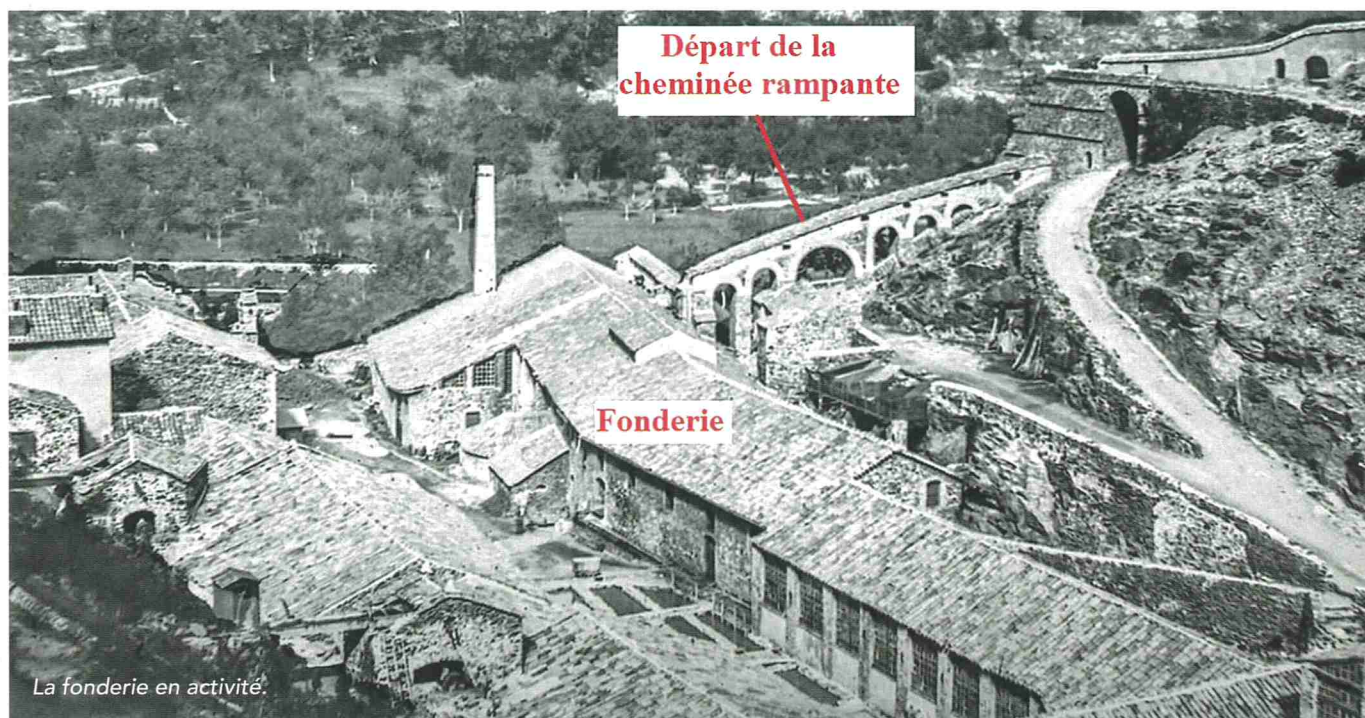


Table à secousses

Ce matériel est aussi connu sous l'appellation de concentrateur à secousses ou de table de séparation par gravité.

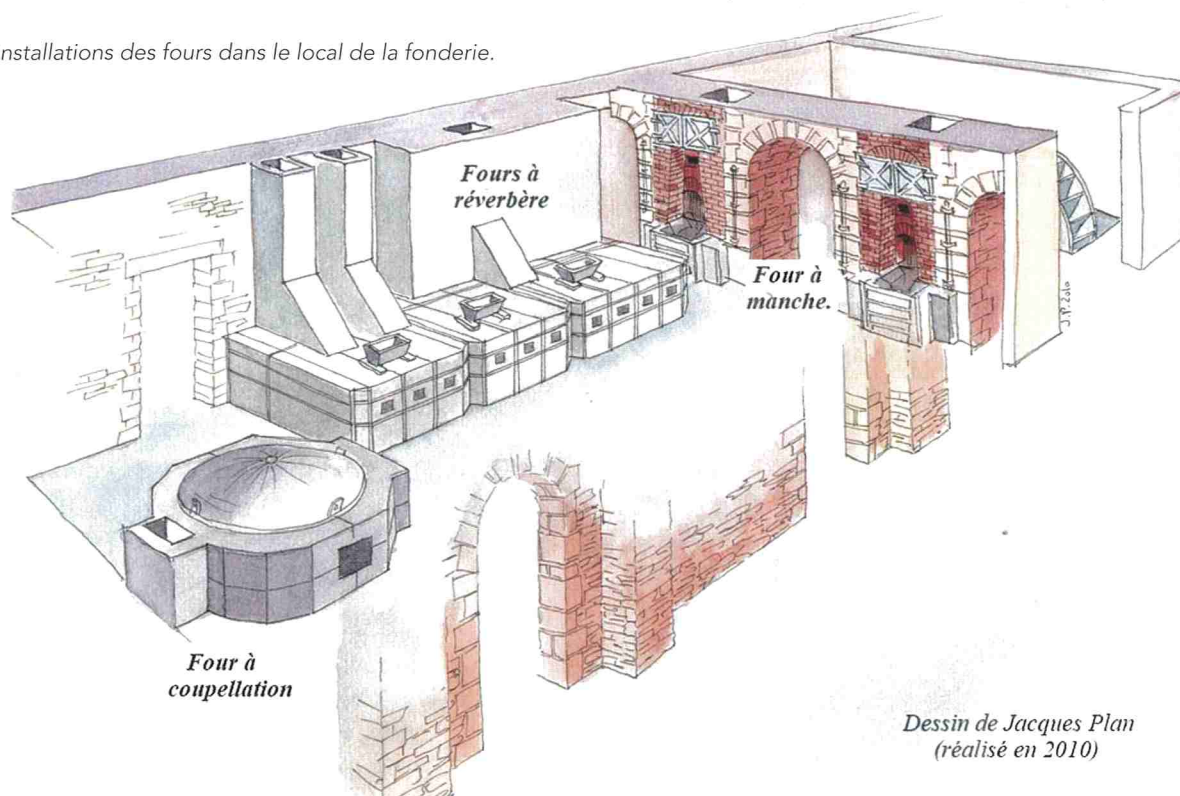
La table à secousses sépare efficacement les particules en fonction de leur densité, de leur taille et de leur forme.

Image de synthèse issue du film la mine au Bois d'Argent.



La fonderie: Le minerai brut obtenu après ces diverses opérations est ensuite traité à la fonderie afin de séparer le plomb et l'argent.

Les installations des fours dans le local de la fonderie.



*Dessin de Jacques Plan
(réalisé en 2010)*

La fonderie de Vialas était équipée de 3 sortes de fours:

- four à réverbère
- four à manche
- four à coupellation

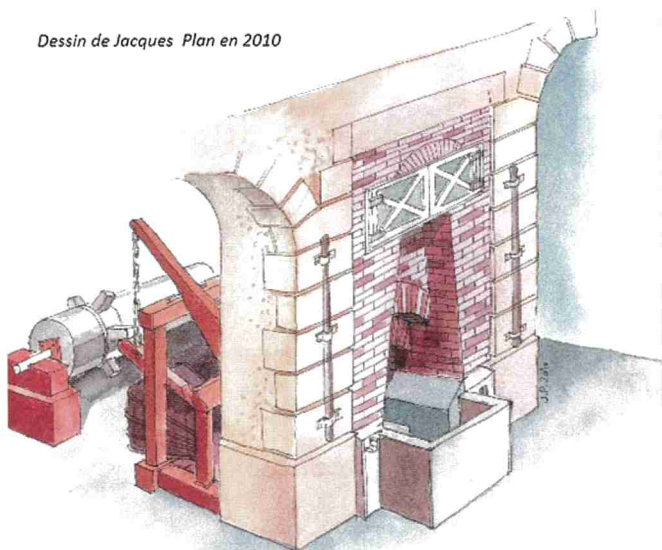
Principe général des opérations de fonderie.

Le minerai est grillé, c'est-à-dire qu'on l'oxyde dans un

four à réverbère, puis on réduit l'oxyde obtenu dans un four à manche.

Le traitement dans le four de coupellation permet d'oxyder le plomb sous forme de litharges* et de séparer l'argent qui précipite au fond de la coupelle sous la forme d'un gâteau circulaire. On coule ensuite les lingots d'argent.

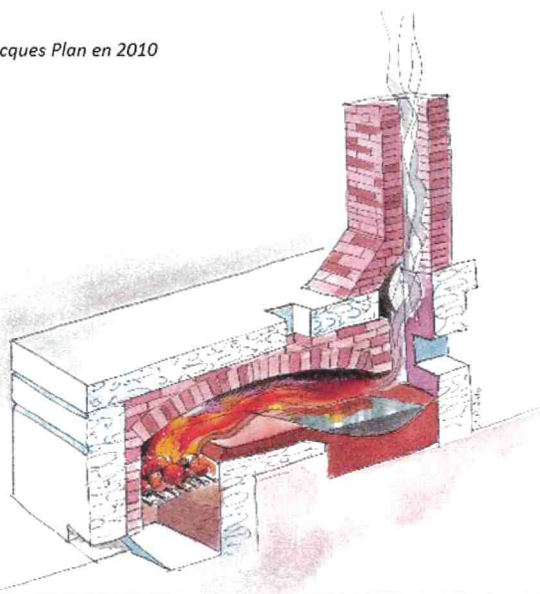
Dessin de Jacques Plan en 2010



Four à réverbère.

C'est dans ce four que s'opère la 1^{ère} étape du traitement du minerai. Ce dernier est littéralement grillé afin d'obtenir une oxydation. Cette action a pour but d'éliminer le soufre du minerai de galène qui est un sulfure de plomb (PbS)

Dessin de Jacques Plan en 2010



Four à manche.

Afin de libérer le métal il faut effectuer une réduction. C'est une opération à très haute température qui permet d'obtenir de l'oxyde de carbone, ce dernier servant d'oxydant. En fin d'opération on obtient du plomb d'œuvre qui renferme l'argent.

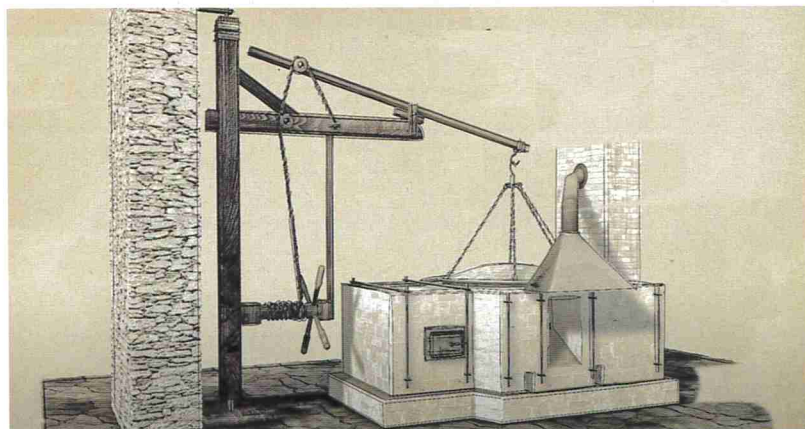


Image de synthèse issue du film la mine au Bois d'Argent.

Four à coupellation.

Cet énorme four (3 mètres de diamètre) peut recevoir jusqu'à 2 tonnes de plomb d'œuvre. Au final le four produisait de l'argent pur, des litharges* et les dernières impuretés.

L'argent obtenu devait alors être raffiné puis coulé en lingots.

* Le litharge est l'une des formes minérales naturelles de l'oxyde de plomb: PbO . Ce monoxyde de plomb peut se présenter sous 2 formes différentes: le rouge (α - PbO) et le jaune (β - PbO).

Vialas assura un quart de la production nationale d'argent en 1847 et sa production ne cessa de croître jusqu'en 1861-62 où elle atteignit 1 930 kg d'argent raffiné. La société minière tire alors aussi d'importants revenus de ses sous-produits: 146 000 kg de litharges rouges et 135 000 kg de litharges jaunes. Avant 1845, elle produisait aussi de la céruse, ou « blanc d'argent ».

Une expression populaire veut qu'en 1870, Vialas produisait "de l'argent pour payer la dette à la Prusse, et du plomb pour la revanche" !

À suivre: le personnel de la mine

LES SOLDATS CARDÉSIENS DANS LA GRANDE GUERRE (1914-1919)

3^{ème} partie

Conférence du 11 novembre 2014

De Bruno Brun

Fiche signalétique des poilus cardésiens

Abauzit Gustave Émile

Naissance : le 24 juin 1896 à Cardet.

Père : Adolphe Abauzit - Mère : Marie Barret

Taille : 1,63 mètre

Degré d'instructions : possède une instruction primaire.

Profession : Préposé aux douanes

Conseil de révision : Bon pour le service.

Classe : 1916. Armée active.

Appelé : le 11 avril 1915 (à 18 ans).

Régiments :

- 99^{ème} Régiment d'Infanterie (11 avril 1915).
- 173^{ème} Régiment d'Infanterie (14 août 1916)
- 35^{ème} Régiment d'Infanterie (24 septembre 1917). Parti pour l'A.O. le 7 novembre 1917.
- 58^{ème} Régiment d'Infanterie (1er mai 1918).
- 40^{ème} Régiment d'Infanterie (5 mai 1918).

Blessures : Blessé à la joue droite par éclat d'obus le 17 décembre 1916 (28 janvier 1917).

Observations : Très bon soldat, a pris part aux divers combats de Verdun en 1916 et 1917, a toujours fait preuve de courage et de discipline.

Décoration : Croix de guerre avec étoile de bronze.

Démobilisation : 19 septembre 1919 s'est retiré à Cardet.

Rappelé : le 2 septembre 1939. Renvoyé dans ses foyers le 16 mai 1940.

Abraham Alfred

Naissance : le 31 octobre 1877 à Cardet.

Père : Alfred Abraham - Mère : Mélina Alméras

Taille : 1,63 mètre

Degré d'instructions : possède une instruction primaire.

Profession : Cultivateur.

Conseil de révision : Bon pour le service.

Classe : 1897. Armée territoriale.

Appelé : le 2 août 1914 (à 36 ans).

Régiments :

- 117^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie (3 août 1914).
- 61^{ème} Régiment d'Infanterie (14 septembre 1914). Ca-

poral-fourrier le 23 janvier 1915 ; sergent-fourrier le 15 juin 1915 ; sergent-major le 21 juin 1915.

- 64^{ème} Régiment d'Infanterie (7 octobre 1917).

Démobilisation : le 5 février 1919 se retire à Cardet.

Aiglin Alphonse Julien

Naissance : le 23 avril 1884 à Cardet.

Père : Edmond Aiglin - Mère : Marie Roure.

Degré d'instructions : possède une instruction primaire.

Profession : Représentant

Conseil de révision : Exempté (Myopie)

Classe : 1902. Réserve de l'armée active.

Appelé : le 20 février 1915 (à 30 ans).

Régiment : 145^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie (1^{er} mars 1915).

Démobilisation : le 10 juillet 1916 (détaché au titre de l'artillerie navale de Toulon).

Annen Maurice Louis

Naissance : le 7 mars 1899 à Cardet.

Père : Paul Annen - Mère : Emma Lauriol

Taille : 1,72 m

Degré d'instructions : possède une instruction primaire.

Profession : Menuisier à Cardet.

Conseil de révision : Bon.

Classe : 1919. Armée active.

Appelé : 17 janvier 1918 comme engagé volontaire pour la durée de la guerre (à 18 ans).

Régiments :

- 7^{ème} Régiment d'Artillerie à pied (26 janvier 1918).
- 10^{ème} Régiment d'Artillerie à pied (9 avril 1918).
- 107^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde (20 avril 1918).
- 109^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde (1^{er} août 1918).
- 116^{ème} Régiment d'Artillerie lourde (15 juin 1919).
- 9^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne (20 octobre 1919).

Démobilisation : le 16 janvier 1921 s'est retiré à Cardet.

Rappelé : Réformé.

Décès : le 5 mars 1974 à Cardet à 75 ans.

À suivre...

LE « PORTAIL DE PEYRI » ET LA « PORTE DE PIED DE VILLE » À SUMÈNE (GARD)

Par Thierry Ribaldone (texte et photos)

Troisième et dernier article consacré aux tours-portes encore subsistantes de l'enceinte médiévale de Sumène, après la « Tour du Bout du Pont » et le « Portal de la Fon »
(1). Élevée au début du XV^e siècle (elle est citée en 1413),

Le portail de Perry



l'enceinte en question comportait sept portes, dont le Portail de Peyri. Protégé par la muraille que formaient ses maisons accolées les unes aux autres, le faubourg de Pied de Ville était dépourvu de fortifications proprement dites, mais possédait toutefois la Porte éponyme et un pont-levis. Si le Portail de Peyri a conservé son aspect d'origine, la Porte de Pied de Ville a été abattue au XVIII^e siècle, puis remontée sous sa forme actuelle qui n'a plus rien de défensif.

Le Portail de Peyri

Le Portail de Peyri s'appelait à l'origine « Portail de Saint-Jaume », du nom de la petite église qu'il jouxtait et qui fut abattue par les Protestants en 1568, lors des guerres de Religion. Désigné par le nom de son « bailliste » à partir du milieu du XVI^e siècle, il n'est cité dans les écrits que comme confront : notamment chez le notaire F. Doulnet, où l'on trouve en 1566 la mention suivante : « une maison scituée près le portal de St-Jaume » (2) ou celle-ci, datée du 16 juillet 1590 : « prix fait du temple de Sumène (...) confronte muraille de la ville et porte de Perri » (3). Dans le Compoix de 1639, « Anthoine Borrass [déclare] Maison et jardin acitués à la rue qui dessend de la rue droite (4) au portal de perry » (5). Ménagé au milieu de la courtine est de l'enceinte urbaine, au bout de la rue du même nom, le dit portail était un simple accès secondaire donnant sur le Rieutord, face au quartier de Villeneuve, sur la rive gauche, auquel il était relié par une passerelle - « la planche » - aisément amovible. Aujourd'hui, il est impossible de dire s'il était surmonté d'une défense quelconque, style bretèche.

Le portail s'ouvre par une arcade de pierres taillées soigneusement ajustées, large de 2 mètres et haute de 2,15 mètres. L'embrasure de ce portail est voûtée d'un arc segmentaire d'une portée de 1,35 mètre - soit l'épaisseur de la courtine. Du système de fermeture des vantaux, il ne reste rien d'apparent, loges de la barre transversale et encoches des gonds ayant disparu sous un ciment mo-



Le portail de Perry

derne. Autre destruction malheureuse, celle des pierres du seuil de l'arcade, lors de l'installation du tout-à-l'égout le long de la rivière, et leur remplacement par un escalier en béton qui exhausse le sol originel. Contre ce portail, vers l'intérieur de l'enceinte, butte une maison de deux étages sur voûte d'arêtes formant porche. Elle a été accolée à la muraille, comme toutes celles qui la précèdent et lui succèdent, après la Paix d'Alès qui, en 1629, mettait un terme aux conflits religieux dits « guerres de Rohan », déclassait les fortifications huguenotes et autorisait les villageois - ici les Suménois - à utiliser le chemin de ronde pour construire leurs habitations.

La Porte de Pied de Ville

La Porte de Pied de Ville, élevée à l'entrée sud du faubourg, à l'arrière du ruisseau du Viala, apparaît dans une vente du 2 janvier 1579 concernant une maison sise « en la grande rue tirant de la porte de Pié vers la Place »⁽⁶⁾, puis dans un acte notarié du 28 février 1616 sous l'appellation de « tour des faulx bourgs bas de Sumène ». Elle est alors « baillée » par les consuls de la ville à Jean Ducros, barrallier, « pour en jouir en temps de pais ». Comme cela a été le cas pour la tour du Portal de la Fon⁽⁷⁾, la cession des tours-portes à des particuliers permet à la Communauté de ne pas avoir la charge de leur entretien, laquelle leur est dévolue. Ils ont également obligation de les mettre en défense « en temps de guerre »⁽⁸⁾. Dans le Compoix de 1639, la tour est décrite comme étant un « membre » de la maison des « hoirs de pierres fabre » qui déclarent donc un « Autre membre & maison assize au-dessus la rue publique a trois estages oultre le porche vouté ou passe lad. rue publique, contenant un platz fondz trois canes deux palmes, led. Membre app[el]é la tour du pied de ville (...) confronte (...) Du Midy la ... (ill.) du valat du viala »⁽⁹⁾. Une tour-porte semblable à celle du Portal de la Fon que la Communauté fit raser au XVIII^e siècle pour bâtir à sa place porche actuel. Construite à l'emplacement exact de la tour-porte mé-

diévale, juste derrière le Viala, la nouvelle porte de Pied de Ville ne présente aucun caractère défensif, hormis les deux vantaux qui la fermaient le soir venu et dont il reste les quatre énormes gonds de métal rouillé⁽¹⁰⁾. Barrant la rue en prenant appui sur les deux dernières maisons du faubourg, c'est un simple portail en tout-venant dont l'embrasure, d'une portée de 1,41 mètre, soit l'épaisseur du mur, est voûtée d'un arc segmentaire. Côté route de Ganges, il s'ouvre par une arcade en pierres de taille haute de 4,40 mètres et large de 3,50 mètres, dont l'arc en plein cintre aux longs claveaux incurvés retombe sur deux piédroits en petits moellons rectangulaires. Au sommet de l'ensemble, court une fine corniche sculptée de discrètes moulures typiques de la seconde moitié du

XVIII^e siècle.

Lorsque la Communauté de Sumène rebâtit cette porte, elle y incrusta, entre la clef de voûte de l'arcade et la corniche, une pierre portant l'inscription huguenote « AIAINT DIEV POUR DEFANCE NOUS FERONS RESIZTANCE 1577 ». Cette inscription, toujours en place, figurait vraisemblablement sur la porte primitive où elle avait été incrustée pour défier les Catholiques quand, après la Saint-Barthélémy (1572) et la formation de la Ligue (1576), les Suménois prirent le parti de l'union commandée par le duc de Montmorency-Damville et le prince de Condé. On notera par ailleurs que Pied de Ville était le seul faubourg de Sumène, à l'exception du Clos de l'Eglise, à être muni d'un ouvrage défensif. Ce qui s'explique par sa situation sur le chemin de Ganges, le côté de la cité le plus exposé à une attaque.

À l'autre bout de la rue de Pied de Ville, au nord, se trouve la place sur laquelle donne aujourd'hui l'église Notre-Dame, autrefois « la place des Barrys de Pied de Ville ». Lorsque fut construite l'enceinte urbaine au début du XV^e siècle, elle se retrouva hors les murs et servit de fossé. Sur le ruisseau de Conterone qui la traversait d'est en ouest, était jeté un pont-levis dont le souvenir persiste notamment dans un acte des registres notariés de F. Doulmet, daté de 1573⁽¹¹⁾. Il fait mention d'une maison d'un nommé Nissolle, située « près du Pont-levis de Pié de Ville, confrontant d'un cousté la rue publique, d'autre cousté la place dud. Pié de Ville ». En 1544, Jean Nissolle et son fils Antoine, dits « du Pont-levis » car leur maison touche un pont-levis qui, sur la place, franchit le ruisseau du Conterone, avaient obtenu l'autorisation de le voûter moyennant 30 écus d'or sol. Ainsi, dans le Compoix de 1639 trouve-t-on « Mr Jean Nissolle Du pont levier ». Pierre Nissolle, descendant des précédents, se nomme encore « Pierre Nissolle du Pont-levis » sur la Brevette de Compoix de 1656, mais « Mr Pierre Nissolle notaire » sur celle de 1674. On aura compris que ce pont-levis, même relevé, n'avait qu'un potentiel défensif très limité !

LA « TOURRE », LA « TOUR DE LA COTE », LE « PORTAIL DE CHEF DE VILLE », ET LA « GRAND'TOUR », AUJOURD'HUI DISPARUES

Des trois autres tours-portes de Sumène, il ne reste strictement rien à part leur nom et de rares éléments de leur histoire. Quant à la « Grand'Tour », une fouille de son emplacement - un terrain en friche - en exhumerait peut-être les premières assises. Comme la Porte de Pied de Ville, elles ont toutes été abattues au XVIII^e siècle, devenues inutile et sans doute un obstacle à la circulation. Dans les registres notariés, elles sont surtout mentionnées comme confronts d'autres constructions mais comme la plupart d'entre elles servirent d'habitations après le déclassement et la démolition partielle des murailles au XVII^e siècle, on possède une courte description qui permet de s'en faire une idée.

La Tourré et la Tour de la Coste

La Tourré était la principale entrée de la ville close - « *Clausum Sumenae* » - au sud, entre la grand'rue et la place de Pied de Ville. C'est une fois de plus le Compoix de 1639 qui nous donne un aperçu de ce qu'elle était. Outre sa maison, « *Jean Rochier marchand* » déclare en effet un « *autre Membre de maison appelé la tourre des*

La porte de Pied de Ville



sus le portal de lad. ville estant a deux estages oultre le porche qui est sur la rue publique, contenant en plat fondz une cane quatre palmes ». Le 8 juin 1735, la Communauté de Sumène racheta la porte à François Martin et Jacques Jean qui l'habitaient pour la raser en 1763. La Tour de la Coste, dite aussi « *Tour Neuve* » et « *Portal de la Vaquaire* », ouvrait la muraille au sud-ouest, vers le « *chemin du Pouget* ». Elle est citée en 1573 par un acte du notaire F. Doulmet dans lequel un propriétaire déclare « *Une vigne derrière la Tour Neufve dudit Sumène, confrontant au chemin allant à l'Arboux, au chemin allant au Poget* » ⁽¹²⁾. Dans le Compoix de 1639, elle est mentionnée lorsque « *Pierre Massannes Blanchier* » déclare « *Une Maison a la Coste (...) confronte du Soleil levant Et du Midy avec la ruelle venant de la rue droite a la coste Et a la tourre... (ill.)* ». La Communauté ne l'épargna pas non plus.

Le Portail de Chef de Ville

Jadis située à l'intersection de la grand'rue et de la rue du fossé, à l'entrée nord du faubourg de chef de ville, le portail éponyme était l'un des plus importants de Sumène car y aboutissait le chemin venant du Rouergue. Il est mentionné en 1542, date à laquelle Balthazar d'Étienne, écuyer, loze à Jean Pomaret, cordonnier, « la vente à lui faite d'une maison à Sumène près du portail de Chef de Ville, confrontant du devant la grande rue, du derrière et d'un côté de long en long le rempart » ⁽¹³⁾. En 1621, lorsque débutent les guerres de Rohan, du nom d'Henri 1^{er}, duc de Rohan et chef des armées protestantes, Sumène s'y rallie sans hésiter et se met en défense en vue d'une attaque catholique. Le 8 janvier de cette année, est donc passé un contrat entre « *Mre Danyel Doulmet, notaire royal et premier consul de la ville de Sumène* » et André et Pierre Fabre, « *frères maçons audit Sumène* », pour effectuer des travaux sur le Portail de Chef de Ville, mais aussi sur la Tour Neuve ⁽¹⁴⁾. En 1660, le Portail prend le nom de « *Porte de Lavabre* » du nom de Pierre Lavabre, « *régent des écoles* », chantre et lecteur de l'Église Réformée, qui est propriétaire d'une maison accolée à la tour « *à trois étages au-dessus du porche* ». La Communauté en vendit le bois et le fer en 1737, et le Sieur de Massannes fit démolir porte et tour en 1763 afin d'utiliser les débris pour rehausser le sol de son jardin ⁽¹⁵⁾.

La Grand Tour ou le Fort

La Grand Tour, autrement dit « le Fort » ou « la Campanette », se trouvait à l'intérieur de l'enceinte, à l'ouest, en amont de la Tour de la Coste et du chemin du Pouget. Située au point le plus haut, c'était en quelque sorte la tour maîtresse de l'enclos de Sumène qu'elle dominait depuis le sommet de la pente. Le 14 juillet 1431, une transaction ⁽¹⁶⁾ entre Bertrand 1^{er} de Pierre de Pierrefort, baron de Ganges, et les Sumènois, dans laquelle il énumère les droits qu'il promet de leur accorder et les devoirs auxquels ils sont contraints, est à l'origine de la construction de cette tour. Cet acte aurait été promulgué pour se garantir contre les exactions du routier (chef mercenaire agissant pour son propre compte) Rodrigo de Villandrando, présent dans la ré-

gion en 1430. L'arbitre choisi, Guérin de Tournel, abbé de Sauve, décide « que les habitants de la ville et paroisse de Sumène puissent faire un Fort en ladite ville du côté du couchant », fort dans lequel il ne pourra entrer que s'il respecte son engagement: « moyennant serment, toutes les franchises et libertés de la sus ville ». De plus, le capitaine chargé de sa garde sera choisi parmi les hommes de la ville, à qui les syndics devront en remettre les clefs.

Ce fort avait vraisemblablement la taille d'une petite enceinte intra muros car deux actes du XV^e siècle mentionnent des maisons à l'intérieur: l'un, daté du 23 janvier 1438, est un « bail de maison dans le fort de Sumène par Jean Bastide (...) à Guillaume fils de feu Pierre Laune, de St-Marcel-de-Fontfouillousse »⁽¹⁷⁾, et l'autre, daté du 7 avril 1450, est une « vente de Pierre Beraud, fustier de la ville de Sumène en faveur de (...) Jean Maurel, hostalier, d'une maison sise dans le fort de Sumène »⁽¹⁸⁾. On retrouve ce fort en 1592, dans un arrentement (location) d'une terre au faubourg de Chef de Ville « confrontant du chef et d'ung cousté avec la muraille que va desdits faulxbourgs au dernier, la Grand Tour dudit Sumène et au chemin du Poget »⁽¹⁹⁾. Dans son Histoire de Sumène, parue en 1864, Boiffils de Massanne écrit (p. 42) qu'est encore visible, « Au sommet de cette pente, un vacant triangulaire où l'on distingue des vestiges du fort (Fortalicium) de Sumène ».

Aujourd'hui, il n'en reste rien en élévation, à moins que le pan de mur encore en place en bordure du chemin n'en fit partie. Monté en tout-venant scellé à mortier, ce tronçon de quelques mètres de longueur et de hauteur, épais de 1,50 mètres, est le seul vestige de l'enceinte urbaine à l'ouest. Fragilisé par les intempéries, il mériterait d'être consolidé avant qu'il ne finisse par s'écrouler.

Sumène peut s'énorgueillir de posséder encore quelques portes de ville - certes parfois très mutilées - tandis que plusieurs de ses voisines telles que Ganges, Aulas ou Le Vigan doivent se contenter de rares vestiges ou de traces écrites. Si son enceinte fortifiée a survécu en partie, c'est grâce aux maisons qui s'y sont appuyées après son déclassement militaire, ce n'est pas toujours le cas pour les tours-portes dont la disparition est souvent due à la gêne qu'elles représentaient pour la circulation. À Sumène, quatre sur sept ont été rasées pour cette raison et parmi celles qui subsistent, une seule a conservé intact son bâti médiéval, car jetée sur une rue secondaire et donc moins stratégique.

Annexe 1:

Extraits de l'acte baillant la tour de Pied de Ville à Jean Ducros (1616)

28 février 1616: Pierre de Causse et Jacques Finiels, consuls de Sumène, « baillent audit Jean Ducros barralier fils de feu Pierre des Faulx bourgs present et stipulant pour en jouir en temps de pais ladite tour [des faulx bourgs bas] à

la charge qu'il sera tenu de la reparer et hausser de quatre pans plus hault qui n'est à présent le hault de la maison dudit Berthezène proche voisin et y laisser les flancs canoniers et vues nécessaires pour la garde et defense desd. faux bourgs en temps de guerre et la tenir en droite de laquelle tour le dit Ducros jouyra a perpétuité en temps de paix sans contrediction et en temps de guerre la laissera libre à ladite communauté et y tiendra ordinairement une arquebuse, sera tenu aussi en temps de paix de retirer les deux battans de la porte de l'entrée de ladite tour pour garder que ne se perdent ny que le mauvais temps le gatent ».

Annexe 2:

Extraits du contrat sur le Portail de Chef de Ville et la Tour Neuve (1621)

Le 8 janvier 1621, il est demandé aux frères Fabre « de tomber et abatre les cantons de la porte de chef de ville joignant la maison de Durand et Ysaac Aïrolles jusques a fonds de terre, (...) agrandir les degrés qui montent à la tour de ladite porte, si se pouvoit élargir crotter ladite tour sur la fenestre croisière que regarde vers la ville et hausser ladite tour jusques a ung airiège qu'est au canton plus bas de ladite tour et y fère les veues et arquières [archères] requises et nécessaires sans auculne taille, le tout à pierre, chaux et sable et sera tenus de lever et emprunter après le trestem et ruyne que y sera, (...) bien sera permis ausd. Fabre frères de pouvoir prendre et se servir de toute la pierre qu'est en ladite tour et au canton d'icelle pour la mettre et employer à la construction de ladite tour, (...) aussi seront tenus lesd. Fabre de reacouter la bresche ou ouverture qu'est à la tour neufve et fermer les trous arquières et veues nécessaires pour rendre la tour deffensable et la couvrir bien et duement, seront tenus lesd. Fabres de fournir toute matière et seront aussi tenus lesd. Fabre de batir bien et duement les bresches que sont hors lad. muraille sous lad. tour le long du chemin qui va au mas du Pouget (...) moyennant le prix et somme de trois cent livres que ledit sieur consul et communauté seront tenus de payer ausd. Fabre frères ».

La porte de Pied de Ville



Annexe 3:

Extraits de la transaction du 14 juillet 1431

« Et premierement a esté (...) accordé que les habitants de la ville et paroisse de Sumène (...) puissent et ayant pouvoir de faire un fort en la dite ville de Sumène, du costé du couchant, pour toutes leurs utilités (...), en faisant les tours nécessaires dans la dite muraille du fort du costé de la ville ouvertes, les portails, grillhes, arquières, fenestres ferrées et autres aiziments nécessaires, et tous appilements sur la muraille ou mur utiles aux habitants du dit lieu, sans répréhensions du dit Seigneur d'Hierle (...), tandis que le dit fort se fera et se construira.

Item que le fort du dit lieu estant fait ou estant en deffance, et les portails du dit lieu et du dit fort estants faits et accomplis, c'est à scavoir, estants en état de fermer et ouvriront avec les clefs utiles, que (...) soit tenu le dit Seigneur d'Hierle, avant l'entrée du fort du dit lieu, de continuer et assurer, moyennant serment, toutes les franchises et libertés de la sus ville.

Item (...) que les syndics de Sumène doivent porter au Seigneur d'Hierle les clefs des portails du fort de la ville [et] que le dit Seigneur soit tenu et doibve incontinent rendre et restituer les dites clefs des dits portails du sus dit fort au syndics, pour estre par iceux gardées et teneuës ». Après quoi ils remettront au « capitaine realement les clefs de tous les portails du fort et de la dite ville ou lieu de Sumène.

Item que le dit fort estant fait ou estant en deffance, les syndics et les autres hommes de la dite communauté puissent et ayant pouvoir impunément de démolir le fort quy est maintenant dans l'église du dit lieu jusques à la tuille de la dite esglise, et mettre et convertir les pierres dans l'office de la dite muraille quy se doit nouvellement construire ou ailleurs.

Item quand les syndics et habitants jugeront du capitai-

nage, pour la garde et garantie du fort dudit lieu de Sumène, et pour la garde de nuit et de jour du dit fort, que pour lors les hommes de la dite ville soient tenues et doibvent venir à la présence des dits Seigneur et Dame d'Hierle, s'ils estoient ou résidoient dans la dite ville ».

Annexe 4:

Extraits d'actes citant deux tours-portes non localisées

« 22 novembre ou décembre 1521 = testament de Mre Jean Valdeyron, prêtre de la ville de Sumène (...) acte au Portal de Sumène »⁽²⁰⁾.

« 13 juillet 1644 = prix fait de sire Jean Pourtalez et Ysac Guichard, cardeur à laine de Sumène, à Antoine Combes, maçon: sachant avoir acquis de Mre Ysac Nissolle Dr. et avocat maison à la place des Faubourgs inhabitable et ouverte par le bâtiment de la tour qu'étoit en icelle joignant les murailles de la ville »⁽²¹⁾.

Notes

(1) Cévennes magazine n° 2231 du 15 avril 2023 et n°2312 du 2 novembre 2024

(2) Cité par M. Cabane, Histoire de Sumène de la Réforme à la Révolution, Ed. du Vieux-Pont, Sumène 1995, p. 187

(3) Archives départementales du Gard (A.D.30.) 2E 68/399

(4) La rue droite, appelée aussi rue publique ou grand'rue, est l'artère principale qui traverse Sumène du nord au sud.

(5) A.D.30. E dépôt 49/10

(6) Ibid 2E 68/330

(7) Cévennes magazine op. cit.

(8) A.D.30. 2E 68/418

(9) Ibid E dépôt 49/10

(10) 0,13 mètre de longueur et 0,4 mètre de diamètre

(11) M. Cabane op. cit. p. 187

(12) Ibid p. 188

(13) Cité par O. Sanz-Sauzet, Saint-Roman-de-Codières à travers les siècles - Histoire d'un village cévenol XII^e-XVIII^e siècle, Ed. Lacour Nîmes 2007, p. 335

(14) A.D.30. 2E 68/423

(15) Boiffils de Massanne, Histoire de Sumène Des origines à la fin du 18^e siècle, Ed. du Vieux-Pont, Sumène 2001, p. 44

(16) A.D.30. 1 MI 87 R15 / Boiffils de Massanne op. cit. pp. 210 et 212

(17) A.D.30. 2E 1/900

(18) Ibid 2E 1/905

(19) M. Cabane op. cit. p. 188

(20) A.D.30. 2E 1/918

(21) Ibid 2E 68/379

Le portail de Perry





N° 100

par Bernard de Fréminville

de Cam à Cam

Camisards (1702)

Accablés de misères, privés de leurs pasteurs traqués et mis à mort, les protestants de la fin du 17^{ème} siècle sont de plus en plus obligés de passer dans la clandestinité pour leurs assemblées, leurs cultes, leurs cérémonies. Divers prophètes ou prophétesses agitent les esprits.

La révolte éclate en juillet 1702 avec l'assassinat de l'abbé du Chayla, missionnaire et tortionnaire notoire. Elle se répand comme un feu de poudre, avec des incendies d'églises et des meurtres de curés.

Puisque les insurgés n'ont que leur chemise comme uniforme, on les nomme ironiquement les camisards, mais ils en font leur étendard. Plusieurs chefs de guerre émergent parmi eux, notamment Gédéon Laporte puis Jean Cavalier. La répression est féroce, successivement dirigée par trois maréchaux de France. Au prix du ravage des Cévennes et de la division des camisards, la révolte finit par être vaincue et le pays totalement soumis en 1704.

Alais, avec son Fort Vauban et sa puissante garnison, ne peut pas être un foyer d'insurrection active, mais on y juge et exécute des prisonniers. Ainsi d'un nommé Mandagout, maçon, qui se convertit sur l'échafaud, mais est quand même exécuté.

CAMOSSO Dominique Pierre (1880-1967)

Né le 26 avril 1880 à Alais, engagé volontaire pour 4 ans en 1898, École militaire en 1905, citation en mai 1915: Avec le plus grand courage et la plus grande vigueur a mené sa compagnie à l'attaque d'une position puissamment fortifiée, l'a maintenue en ligne sous un feu violent d'artillerie dans un terrain détrempé où il était impossible de s'abriter. Capitaine au 73^{ème} Régiment d'Infanterie, blessé devant Verdun en 1916. Citation: Grièvement blessé au cours d'un bombardement violent d'artillerie lourde au cours duquel il employait toute son énergie à encourager et à maintenir ses hommes. Citation en novembre 1917: A préparé minutieusement dans tous ses détails une attaque qui a permis au bataillon de conquérir tous les

objectifs assignés, de capturer 121 prisonniers dont 9 officiers, 3 canons de tranchée, 86 mitrailleuses malgré les obstacles que présentait le passage d'un cours d'eau marécageux et de blockhaus bétonnés fortement défendus.

Chevalier de la Légion d'Honneur le 25 décembre 1916. Chef de bataillon au 25^{ème} Bataillon de Tirailleurs Algériens. Officier de la Légion d'Honneur le 31 décembre 1930. Décédé le 12 février 1967 à Nice.

Campane (rue de la)

Voie ancienne d'Alais. Elle allait de la rue Soubeirane à la Grand'Rue. Cette rue comportait à l'évidence une cloche, mais laquelle? Le nom est roman, descendant sans altération du latin, *campana*. Autrefois l'emploi des cloches n'était pas seulement réservé aux églises pour annoncer les solennités ou l'heure de la prière; on connaissait encore la *campana bannalis communiae* qui convoquait le conseil de ville et dont l'usage a persisté à Alais jusqu'en 1789; l'heure du couvre-feu était sonnée par la *campana ignitegii* à huit heures du soir, pour enjoindre d'éteindre le feu et la lumière, mesure d'ordre et aussi de police contre les incendies avant l'invention des pompes. Enfin, comme tout était prévu, il y avait encore la *campana bibitorum* qui indiquait l'heure obligée de la fin des libations et de la fermeture des cabarets. Rue encore présente sur les plans de 1810, 1858, 1910.

Campanes (toucheur des)

Dans les équipes de clercs qui se répartissent les tâches autour des églises, il y a toujours un sonneur de cloches particulièrement désigné, celui qui touche les campanes. C'est loin d'être une tâche subalterne, tant le son des cloches est l'outil essentiel de communication publique de ce temps-là. En 1450, Stéphane Lavocat assume cette fonction.

À suivre...

"Extraits du Dictionnaire encyclopédique d'Alais, en 3 tomes, par Bernard de Fréminville, Éditions Peletine."

Les Camisards

